

A pleins poumons !

Le bulletin d'informations aux adhérents de l'association N°5 avril 2011
Rassemblement d'Éco-citoyen pour Sensibiliser Protéger et Inciter au Respect de leur Environnement
respire.larochelle3@gmail.com

Nos revendications n'ont pas changé

Les nuisances et les risques, que font courir aux habitants les cuves de carburant de Picoty et SDLP, sont inacceptables : les anciennes cuves doivent reculer et il ne doit pas y avoir de nouvelles implantations. Les habitants de Laleu-la Pallice n'acceptent plus cette aberrante proximité qui leur a été imposée depuis trop d'années.

Les mesures d'expropriation, de délaissements et les travaux du renforcement du bâti, prévus par le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), ne sont pas des solutions mais de nouvelles pressions sur la population qui peut légitimement considérer avoir été abandonnée par les pouvoirs publics. La citoyenneté a été mise à mal.



La manifestation du 29 janvier

La présence des cuves d'hydrocarbures, proches des habitations, est illégitime. Que celui qui affirmerait que rien ne peut arriver dans les sites Seveso seuil haut, comme SDLP et Picoty mais aussi Gratecap et Rhodia se rappelle les drames passés, dont AZF à Toulouse, et qu'il médite l'actuelle tragédie nucléaire japonaise.

La réécriture du quartier au bénéfice des habitants est à saisir par la Ville, afin qu'elle soit en cohérence avec son discours environnemental.

Développement réfléchi

Pour l'heure, la contradiction entre la carte postale du Vieux-Port et la réalité Seveso, à l'ouest de La Rochelle est autant criante qu'insupportable.

Le projet d'une usine de broyage de ciment de la multinationale suisse Holcim sur le Grand port maritime de La Rochelle est une autre aberration. Un impact sur l'environnement désastreux, des nuisances quotidiennes énormes, des destructions d'emploi dans les cimenteries existantes en région. Nous n'en voulons pas. Respire ne s'oppose pas au développement du port mais nous voulons un développement respectueux des habitants et de leur environnement.

Pour cela, les habitants doivent être partie prenante des décisions en amont.

Succès de la manifestation du 29 janvier 2011 en centre-ville



Organisée par Respire, Nature environnement 17, et le collectif Non à l'usine de Broyage Holcim, la manifestation a réuni près de 400 personnes dans les rues de La Rochelle. Du jamais vu dans la ville belle et Seveso sur la question du risque industriel. Malgré le froid, la solidarité avec les populations exposées a été au rendez-vous.

Le problème des sites Seveso à l'ouest de la ville, en particulier Picoty, et la question de l'usine de broyage de ciment Holcim, ont ainsi investi le centre-ville jusque sous les fenêtres de l'Hôtel de ville. Les participants furent estomaqués qu'aucun élu (une remise de médaille à une conseillère municipale avait lieu à la salle des fêtes), ne daignât descendre pour rencontrer les manifestants qui s'époumonaient avec des « Ici, ici, c'est Se-ve-So » et « Bono avec nous ! »

La manifestation se dirigeait ensuite vers la préfecture. **Bravo et continuons !**



Les relations entre Respire et la municipalité de la Rochelle

Comme vous le savez, nous attendons depuis plusieurs mois une réponse, à notre demande, de rencontre avec le député maire président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle Maxime Bono.

Une première étape a cependant été franchie puisque, après la réunion publique à la salle l'Oratoire, Maryline Simoné, conseillère municipale PS, en charge pour la CdA du développement économique et des risques technologiques, siégeant au conseil de surveillance du Grand Port Maritime, nous a invité à la rencontrer à l'hôtel de ville le 11 mars.

Quatre membres mandatés par le Bureau de RESPIRE se sont donc rendus à cette réunion à laquelle participait aussi Jack

Dillenbourg, autre adjoint socialiste siégeant au conseil de développement du Grand Port Maritime, et conseiller général du canton 9 qui comprend une autre adjoint socialiste siégeant au conseil de développement du Grand Port Maritime, et conseiller général du canton 9 qui comprend une partie des quartiers Ouest de La Rochelle. socialiste siégeant au conseil de développement du Grand Port Maritime, et conseiller général du canton 9 qui comprend une partie des quartiers Ouest de La Rochelle.

La ligne associative

La discussion a duré 2h30 et a été assez vive. Dès le début de la réunion, il est rapidement apparu que notre connaissance du dossier Seveso-PPRT était bien plus grande que celle de nos interlocuteurs et nous avons pu constater de nouveau leur incompréhension (réelle ou feinte?) de notre action. En effet, les deux élus nous ramenaient constamment sur le terrain politique et sur nos relations avec les Verts ou les élus rétais. Nous avons donc réaffirmé avec force notre caractère associatif et

La manif dans la cour de la mairie

notre indépendance vis à vis de tout parti politique ou organisation et demandé que l'on puisse enfin entrer dans le vif du sujet.

Refus du PPRT

Notre délégation a commencé par rappeler l'exigence de reculer les cuves les plus proches des habitations et notre refus des quatre nouvelles cuves Picoty.

Elle a ensuite souligné le refus de la population quant au PPRT tel qu'il est annoncé et demandé si la mairie était à nos côtés et si nous pouvions travailler ensemble ou non.

Les élus nous ont réaffirmé 'au vu des études scientifiques en leur possession, ils n'avaient pas de raison de s'opposer au projet de cuves supplémentaires ni de se prononcer pour le retrait des cuves existantes.

En ce qui concerne le travail en commun, ils proposent de nous rencontrer plus souvent mais dans le cadre le cadre de réunions multipartites avec le port et les industriels L'objectif de ces réunions n'a pas été précisé. « Mieux se connaître » semble être le principal mot d'ordre.





Porte de sortie

La délégation de Respire à proposé d'aider la mairie à sortir de l'impasse Seveso, notamment en utilisant le nouveau décret du 26 février 2011 qui demande la réduction du risque à la source et permet des subventions d'Etat pour les industriels qui réduisent ces risques (nous leur avons laissé un double de ce décret, a priori inconnu des deux élus)

« La réduction du risque doit se faire à la source »

Enfin, à notre surprise, nos interlocuteurs nous ont annoncé qu'ils n'étaient pas mandatés par le député-maire pour nous recevoir. Nous attendons donc toujours une position claire de ce dernier. Quant à un travail commun avec la municipalité, nous sommes toujours ouverts à l'effectuer et attendons un calendrier de rencontres avec une délégation dûment mandatée.



La Rochelle belle et Seveso



Une autre expertise du risque technologique est possible

Organisée par Respire, Nature environnement 17, et le collectif Non à l'usine de Broyage Holcim, une réunion publique d'information sur le risque des sites Seveso sur La Pallice, des cuves Picoty et de l'usine Holcim a réuni plus de 200 personnes dans la salle de l'Oratoire à La Rochelle le 17 février dernier (compte rendu sur le site internet). Les échanges ont été parfois vifs mais tout le monde a pu exprimer son point de vue. Il est à noter la présence dans l'assistance de représentants du Grand port autonome, d'industriels SDLP et d'élus de

Terrible stockage en face des maisons

la mairie de La Rochelle qui sont intervenus lors du débat. La qualité des interventions, notamment de Marc Senant de France Nature Environnement et de Simon Charbonneau, de l'université de Bordeaux, a démontré qu'il existait une autre expertise scientifique que celle des services de l'Etat. La question Seveso peut tout à fait être appréhendée et résolue au bénéfice des habitants et qu'il est possible de réduire le risque à la source.



Et du côté de la préfecture

Respire ne perd pas de vue le rôle essentiel joué par la préfecture en matière d'autorisations d'exploitation des 4 cuves supplémentaires de Picoty et d'Holcim.

Elle constate que les services préfectoraux lui donnent désormais les documents utiles après plusieurs demandes orales et écrites. Ainsi Respire avait dû saisir la Commission d'accès aux documents administratifs pour obtenir, en particulier, le rapport officiel sur les causes de la grave pollution de l'air en 2009 (dégazage sauvage d'une cuve propriété de SDLP).

Courrier recommandé avec A.R. du 31 janvier 2011

Objet : Pollution de l'air par la société SDLP, courant 2009

Transmission de documents, en application de la loi du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs, prévus à l'article R512-69 du code de l'environnement .

Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime,

Nous accusons bonne réception du courrier daté du 19 janvier 2011 du secrétaire général de la préfecture Julien Charles concernant deux demandes de l'association RESPIRE, formulées par écrit le 15 novembre 2010. Il s'agissait d'une part de disposer de la tierce expertise réalisée par l'IRSN dans le cadre de l'étude de dangers de la société Picoty et, d'autre part, d'une demande d'information concernant la pollution de l'air, survenue courant 2009, dont l'été, sur un site exploité par la société SDLP (société des dépôts de La Pallice).

Pour la contre expertise, vous nous faites parvenir le document en question conformément aux dispositions de la loi du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Pour la deuxième demande : Pollution de l'air-SDLP, si nous prenons bonne note de cette partie du courrier du secrétaire général, cette réponse s'avère insuffisante pour la bonne compréhension de cette pollution, dont sa date exacte de survenance, le type de produit stocké, la taille du bac...

Nous vous demandons donc, en application de la loi du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs de bien vouloir nous transmettre copie de différents documents prévus par l'article R512-69 du Code de l'Environnement pour la pollution de l'air imputable à la société SDLP. En conséquence, nous souhaitons avoir copie de la déclaration d'incident de l'exploitant, copie du rapport de l'exploitant sur ledit incident et copie du rapport de l'inspection des installations classées (sachant qu'il y a eu une visite d'inspection le 25 août 2009.).

En l'attente de ces documents, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de toute ma considération.

Et l'exercice Seveso... D'autre part, lors de la réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) du 9 décembre 2010, Respire et Nature Environnement 17 ont insisté pour qu'un Plan Particulier d'Intervention (exercice de sécurité - obligatoire mais jamais réalisé ! grandeur nature auquel la population proche des cuves d'hydrocarbure et de Gratecap devra être conviée) soit effectué dans les meilleurs délais.

Le secrétaire général de la préfecture a répondu que le PPI était en cours de refonte et qu'une discussion était engagée avec la mairie afin d'organiser si possible (c'est nous qui soulignons) un exercice en 2011... » !



La visite de l'usine Holcim, près de Rouen

Deux membres de Respire ont participé à la visite de l'usine de broyage Holcim située à Grand Couronne près de Rouen. Cette visite, organisée par Holcim et le Grand Port Maritime de La Rochelle, était destinée à présenter à une délégation rochelaise composée de membres de la municipalité, du comité de quartier et nous mêmes une usine de broyage Holcim similaire à celle prévue à la Pallice ; Elle a aussi permis, à l'initiative de Respire, de rencontrer des acteurs locaux, mairie de Grand Couronne et association . Vous retrouverez sur le site internet de l'association le compte rendu détaillé de nos deux participants. Cette visite d'un site en sommeil par rapport à celui prévu ici (activité prévue 24h/24) et plus petit (1 seule cheminée alors qu'Holcim a un permis de construire pour 4 cheminées ici!), nous conforte dans notre réflexion : c'est un véritable « monstre » qui veut venir s'échouer à nos portes.

Respire et les industriels

Compactage des sols chez Picoty. La préparation du terrain pour l'implantation des quatre nouvelles cuves Picoty continue.

Ces dernières semaines, ces travaux ont engendré des nuisances très importantes. Les murs et les fenêtres de toutes les maisons riveraines ont tremblé lors de l'utilisation des pilonneuses. Une adhérente de l'association s'en est plainte auprès du directeur de Picoty et a déploré, une fois encore, qu'aucune information préalable n'avait été donnée aux riverains.

Information dégazage chez SDLP. C'est le jour même de l'opération de dégazage d'une de ces cuves que la Société des Dépôts de la Pallice (SDLP) a prévenu la mairie de l'opération.

Respire a demandé à la mairie d'intervenir auprès des exploitants pétroliers afin qu'ils informent nettement en amont de ces dégazages et s'interroge sur la nuisance de ce type d'opération.

Stop aux poussières du Hangar 17. Le 9 février, Respire est intervenu auprès du Grand port maritime à la suite d'un nouveau problème au Hangar 17 lors d'une opération de déchargement d'un produit irritant : du carbonate de sodium. Un nuage blanc avait envahi le boulevard Emile-Delmas avec des conséquences pour la santé des habitants. Il faut que cesse cette pollution.



Action en justice

Notre référé auprès du tribunal administratif de Poitiers contre le permis d'exploitation des cuves PICOTY délivré par le préfet est en cours et l'un de nos membres, soutenu par notre association, vient d'ester en justice pour contester le permis de construire. Pour ces deux actions, les coûts de l'avocat sont élevés et nous sommes à la recherche de fonds. À noter que notre demande de subvention en qualité d'association loi 1901 a été refusée dans un délai record par la municipalité.

Nous devons continuer à compter sur nos propres forces citoyennes. **Une souscription est lancée.**

Infos médias, infos média, infos média

Notre combat fait l'objet de nombreux articles de presse dans *Sud-Ouest* ou *Le phare de Ré*. Il est à noter que la problématique Seveso a fait l'objet d'une enquête spéciale diffusée dans le 20heures de TF1 et intitulée « Vivre en zone Seveso ». L'un des sites pris en exemple est celui de Picoty-SDLP et de nombreux habitants du quartier ont pu témoigner de leur situation.

Une présentation de l'association Respire devrait être faite dans le numéro spécial du « Point » sur La Rochelle, à paraître le 14 avril.

Sur l'agenda de Respire

✓ La réunion publique du 2 avril 2011 à 15h, en présence de Maxime Bono, à la salle des fêtes de La Pallice. Ceci sera une nouvelle occasion de pouvoir discuter directement avec le député-maire, président de la CdA. Nous écouterons avec attention sa position sur les problématiques que nous soulevons

✓ Participation prévue aux AMAPIADES sur la plage de Rivedoux le 16 avril 2011 Les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amap) de l'Île de Ré organisent une journée de rencontre. Après les différentes conférences-débats et diverses animations, la journée sera clôturée par un concert et un repas (15 €). Les organisateurs se proposent de nous reverser l'intégralité des bénéfices de cette journée en soutien à notre combat. Il est possible de se donner rendez-vous au belvédère à 14 h 45 pour du covoiturage ou éventuellement profiter du fait que les organisateurs proposent de venir nous chercher au pont .

✓ Présence sur le marché de la Pallice. Nous avons décidé d'installer, à partir du dimanche 3 avril, un stand de présentation de l'association. Nous avons besoin d'adhérents pour faire vivre ce stand. Venez y participer ; venez discuter avec les habitants de la Rochelle de notre combat et de nos actions.



✓ La Fête au pied des cuves en mai 2011 L'idée d'une fête en soutien aux habitants les plus proches des cuves fait son chemin et nous pensons organiser cet évènement au cours du mois de mai. Les dates précises et les modalités seront définies bientôt et vous seront communiquées dans un prochain bulletin. La solidarité est essentielle.

Citoyenneté et PPRT

Raymond Bozier, vice-président de Respire, interviendra lors du colloque organisé le 7 avril 2011, à Bourges, par le Centre national des Risques industriels. Le CNRI est une association financée par l'Etat et soutenue par différents industriels. Il nous a cependant laissé libre de choisir le sujet de notre intervention. Nous avons choisi de parler « des enjeux de la citoyenneté face au PPRT. » Ce colloque, de portée nationale, nous permettra, une fois de plus, de présenter la problématique rochelaise et de donner notre point de vue citoyen sur les PPRT, leur mécanique et leurs aberrations. Notre participation est entièrement prise en charge par le CNRI.



Adhésions & dons
2 € minimum par personne
à l'ordre de l'association
RESPIRE.
Vos dons sont les bienvenus
à envoyer à **Émilienne Pannetier**
252 Bd Denfert-Rochereau
17000 La Rochelle
Tél. 06 84 51 05 03
respire.larochelle3@gmail.com
<http://association-respire-la-rochelle.org/>

